



HÔPITAL DE SAINT-CLAUDE (JURA) : DU BÂTON POUR LES BLOUSES BLANCHES

Tout au long du conflit opposant population et Gouvernement (ARS), pour la défense de l'hôpital public de Saint-Claude, des actions ont été décidées collectivement.

Ont participé à celles-ci, des élu.e.s, ancien.ne.s élu.e.s, membres du collectif de défense de l'Hôpital de Saint-Claude, citoyens et représentants syndicaux.

Ce conflit porte sur la volonté du Gouvernement de déstructurer le service public de santé et de ce fait, l'adapter à des objectifs financiers, en passant outre les besoins et impératifs de santé et de sécurité publique, avec comme corollaire la suppression de services de proximité. Dans le Haut-Jura, à l'hôpital de Saint-Claude, sont touchés, entre-autres, la maternité, les urgences, chirurgie et le service d'hémodialyse.

Ces remises en cause ont enclenché un vaste mouvement de protestation dans le secteur du Haut-Jura et bien au-delà, réunissant à plusieurs reprises, plusieurs milliers de personnes.

Or, aujourd'hui, la seule réponse apportée par le Gouvernement, est la convocation en gendarmerie avec dépôts de plaintes envers les responsables du collectif de défense, ainsi que les représentants des salarié.e.s, en l'occurrence, les deux responsables syndicaux CGT de l'Hôpital public de Saint-Claude, parce qu'ils sont allés porter le mécontentement de la population et des salarié.e.s, auprès des membres du conseil de surveillance de l'hôpital.

Voici donc le dialogue social tant prôné par le MEDEF, nos politiciens ultra-libéraux de LREM et le président Macron : la répression face à une juste revendication de pouvoir vivre dignement dans les territoires, être soigné dans les meilleurs délais et ne pas risquer sa vie à ne pas être pris en charge rapidement.

La Fédération CGT Santé Action Sociale et l'Union départementale CGT du Jura condamnent avec force cette répression envers les populations, les salarié.e.s et leurs représentants.

Elles apportent tout leur soutien à celles et ceux qui se mobilisent pour la défense du service public de santé et plus largement de l'ensemble des services publics et acquis collectifs solidaires.

Montreuil, le 21 juin 2018